

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SP.RWBW

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
20, rue Monsieur - 75700 Paris

Paris, le 27 MAI 1992

Mission Militaire de Coopération

N° 000104 /MMC/SP/CD

Le Général de Division Jean VARRET  
Chef de la Mission Militaire de Coopération

à

Monsieur le Ministre Délégué  
chargé de la Coopération et du Développement

**OBJET : Compte rendu de mission au Rwanda et au Burundi.**

Conformément à vos directives, je me suis rendu au Rwanda et au Burundi du 8 au 14 mai à l'occasion de la commission mixte franco-burundaise.

Ce compte rendu se limitera au complément des informations déjà développées dans les télégrammes diplomatiques rédigés par les ambassadeurs lors de mes entretiens avec les autorités des deux pays.

## I - RWANDA

Les responsables civils et militaires du pays m'ont tous remercié de l'aide française apportée à l'armée rwandaise depuis le début du conflit en octobre 1990.

L'aide de la M.M.C. a effectivement été triplée tant en coopérants militaires (de 15 à 52) qu'en don de matériels (cf annexe).

Le Président ne m'a formulé aucune demande nouvelle pour l'armée rwandaise (FAR) sauf celle, déjà exprimée, d'une mission appui feu de Jaguars à titre de dissuasion.

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

Le Premier Ministre qui, dans l'opposition, critiquait notre soutien à une solution militaire, reconnaît que cette aide était nécessaire et suffisante.

Le Colonel SERUBUGA, chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, a également insisté sur la part déterminante prise par les instructeurs français dans la formation des unités rwandaises. Ses demandes d'aide supplémentaire se sont limitées à celle de matériel transmission, demande déjà partiellement satisfaite.

**Lutte contre le terrorisme**

Par contre, le Premier Ministre et le Ministre de la Défense ont insisté pour que la France les aide dans leur lutte contre les attentats qui, depuis six mois, font régner la plus grande inquiétude dans tout le pays et alimentent les rumeurs les plus graves.

Ils m'ont formulé une demande de formation très urgente d'enquêteurs rwandais et une aide indirecte à la conduite des enquêtes.

Le Président a repris cette demande sans insister particulièrement sur son degré d'urgence.

J'ai répondu à mes interlocuteurs que cette demande devait être adressée au Ministre de la Coopération lors de son très proche passage à KIGALI. Je n'ai pas fait de proposition concrète aux autorités rwandaises et me suis limité, sur place, à une étude de faisabilité avec les coopérants militaires qui seraient éventuellement concernés et de leur indispensable renforcement par deux ou trois spécialistes.

Je pense, néanmoins, qu'il serait souhaitable de pouvoir envoyer rapidement les personnels nécessaires pour une durée de deux mois environ.

**Situation sur le front nord**

Le deuxième problème grave concerne celui des deux enclaves du territoire occupées par le FPR, au nord du pays.

Le Premier Ministre parle abondamment du "*Plan de paix*" en cours d'élaboration et de la nécessité de négocier avec le FPR à partir de ses positions actuelles.

Il compte beaucoup sur la France pour l'appuyer dans ses efforts de négociation en vue de rétablir la paix.

Le Président veut, au préalable, reconquérir les territoires occupés.

Selon les coopérants militaires, les unités rwandaises, à quelques exceptions près, sont lassées et difficilement capables de reprendre dans les prochains jours une action offensive déterminante.

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

**Deux informations complémentaires**

Le Premier Ministre et le Ministre de la Défense m'ont exprimé leur volonté de procéder très rapidement à une réorganisation importante de l'Etat-Major, laissant prévoir un prochain départ du Colonel SERUBUGA, chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, du Colonel RWAGAFILITA, chef d'Etat-Major de la Gendarmerie, et du Colonel SAGATWA, chef du secrétariat particulier du Président.

Il est peu probable que le Président acceptera facilement le départ à la retraite de ces trois fidèles représentants de la tendance intransigeante de son armée.

Le Premier Ministre s'est déclaré également opposé à la création d'un Etat-Major particulier auprès du Président HABYARIMANA craignant que cet EMP commande directement l'armée rwandaise.

Le statut du Lieutenant-colonel MAURIN, adjoint de l'attaché de défense, et non pas conseiller militaire du Président, a dissipé les craintes du Premier Ministre.

**Restructuration de l'armée rwandaise**

Le Premier Ministre relayé par son ministre de la Défense m'a demandé d'étudier, dès que possible, la réduction des effectifs militaires (actuellement 30 000 hommes pour 12 000 avant octobre 1990). Il souhaite que le France mène cette opération de déflation dès le rétablissement de la paix et étudie dès maintenant l'intégration de combattants du FPR dans cette nouvelle armée.

Le Président n'estime pas cette opération prioritaire et n'envisage en aucun cas l'intégration de l'armée FPR.

\* \*

En résumé, il m'a semblé évident que le Président HABYARIMANA admet que le gouvernement et son premier ministre doivent pouvoir poursuivre sans entrave le processus démocratique et la recherche de la paix mais il n'est pas convaincu que la volonté d'ouverture dont le Premier Ministre fait preuve, spécialement en direction du FPR, corresponde réellement à l'intérêt du pays.

\* \*  
\*

## II - BURUNDI

Il a été déjà rendu compte des entretiens du Ministre de la Coopération avec les autorités burundaises et des résultats de la commission mixte à laquelle était associée la Mission Militaire de Coopération.

Le Président BUYOYA a manifesté le désir de me rencontrer, avec son chef d'Etat-Major, pour faire un bilan de la coopération militaire à l'issue de mon inspection sur les lieux de travail de chaque coopérant.

Il m'a, en particulier, exprimé son souhait affirmé de voir son armée participer plus directement au développement économique et social de son pays.

Il veut également que les militaires français soient non seulement des conseillers et des instructeurs mais aussi des contrôleurs et des animateurs. *"Il y a tellement de choses à faire qu'il faut vous ouvrir toutes les portes"*.

Concrètement notre coopération se développera dans deux domaines en liaison avec la coopération civile (crédits FAC) :

- l'Ecole de Métiers qui permet la reconversion des militaires à la vie civile ;
- le Bataillon du Génie pour les travaux publics.

Toute disposition favorisant l'intégration de l'armée, tutsi à 90 % dans une nation hutu à 85 % parait, à juste titre, très opportune au Président. Par ailleurs, il sait que de telles mesures seront très appréciées des institutions de Bretton Woods.

Il m'a, en effet, parlé de son *"projet politique de faire accepter l'armée par la population et le FMI au moment où il est impossible de désarmer à cause des menaces venant du Zaïre et surtout du Rwanda"*.

J'ai demandé, en retour de cet effort en faveur de l'armée burundaise, que soient levées les dernières manifestations de méfiance existant encore chez certains officiers burundais vis-à-vis de nos coopérants militaires, soupçonnés de faire du renseignement ou de favoriser la politique étrangère du Rwanda.

A plusieurs reprises, le Président BUYOYA m'a demandé que la France intervienne fermement auprès du Rwanda pour que cesse la guerre contre les tutsis.

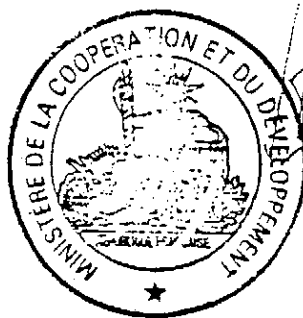
Comme je lui redisais que cette demande relevait des entretiens qu'il avait le lendemain avec Monsieur DEBARGE, il a répliqué : *"Je veux mettre fin aux rumeurs et parler entre militaires afin de dissiper les confusions que font certains observateurs. Après plusieurs années de conflits ethniques nous travaillons ici à la démocratisation. Cet objectif ne sera atteint que si la paix règne à l'intérieur et avec les voisins. Je vous assure que nous ne faisons rien contre le Rwanda. Les amis du Rwanda et en particulier la France doivent favoriser la paix et je vous encourage à aider les forces pacifiques de ce pays"*.

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

Les propos du Major BUYOYA, empreints de modération et de conviction, semblent révéler son intention déterminée de poursuivre la tâche périlleuse qu'il s'est assignée depuis son accession à la tête de l'Etat en septembre 1987 : réaliser un équilibre acceptable dans le partage des responsabilités entre tutsis au pouvoir et hutus très majoritaire dans la population.

Or cette évolution, contrariée, à des degrés divers, par les tutsis conservateurs présents dans l'armée et les opposants hutus, n'est réalisable que si la paix est assurée à l'intérieur comme aux frontières avec le Rwanda. Aux yeux du Président le danger principal vient de ce pays frère.

Le Général de Division VARRET  
Chef de la Mission Militaire de Coopération

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

DESTINATAIRES

Diffusion intérieure

- Monsieur le Ministre
- Monsieur le Directeur de Cabinet
- Monsieur BRUNO
- Monsieur FAURE
- Monsieur SEVERINO
- Mission Militaire de Coopération
  - . Officier Adjoint
  - . Tous chefs de bureau

Diffusion extérieure

- Présidence de la République
  - . Monsieur DE BEAUCE
  - . EMP : Général QUESNOT
- Premier Ministre
  - Cabinet militaire
  - Monsieur le Contre-Amiral LECOINTRE
- Ministère de la Défense
  - . Cabinet du Ministre
  - . Monsieur l'Amiral chef d'Etat-Major des Armées
- Ministère des Affaires Etrangères
  - Direction des Affaires Africaines et Malgaches
  - . Monsieur DIJOURD
  - . Madame BOIVINEAU

**PRINCIPALES ACTIONS DE LA MMC AU PROFIT DES FAR  
DEPUIS OCTOBRE 1990**

L'assistance militaire au RWANDA, sous ses aspects "PERSONNEL" et "AIDE DIRECTE EN MATERIELS" a été presque triplée depuis le début du conflit, le 1er Octobre 1990. En effet, son coût annuel en 1991 a atteint 28,35 MF contre 11,5 MF, en moyenne, les années précédentes.

**I - ASSISTANCE EN PERSONNEL**

Dès le 1er Octobre 1990, l'intervention des personnels de la MAM a été considérablement accrue. Elle s'est particulièrement manifestée dans les domaines suivants :

- Conseils opérationnels. Organisation des secteurs et des unités y opérant.
- Remise à niveau et maintenance des formations (dans le domaine tactique, maintien de l'ordre, technique etc).
- Création de nouvelles unités (section C.R.A.P, de mortiers, etc).

Avant cette date, le nombre de coopérants militaires, tous grades confondus, présents dans les Forces Armées Rwandaises, était de 15. Il a été rapidement augmenté de 2 officiers supérieurs mis en place au sein des bataillons blindé et de la Garde Présidentielle.

Ces 17 coopérants ont reçu des renforts soit de militaires isolés, soit de détachements constitués, chargés de missions ponctuelles ou précises, toutes destinées à maintenir la capacité opérationnelle des partenaires.

Aujourd'hui, le nombre total des personnels affectés MAM et en mission temporaire- s'élève à 52 (coût annuel total 20 MF).

Ainsi, ont été détachés :

**11 - Directement auprès du Chef de MAM**

D'Octobre à Novembre 1990, un officier supérieur, le Lieutenant-Colonel CANOVAS en qualité d'adjoint opérationnel.

Tout en appartenant à la MAM, il a ensuite été placé auprès de l'Etat-Major rwandais pour y remplir une mission de même nature, jusqu'en Juin 1991. Après interruption, ce poste provisoire vient d'être rouvert en Mai 1992.

**12 - Auprès du bataillon blindé**

- Pendant 2 mois, de Novembre à Décembre 1990, 2 sous-officiers supérieurs spécialistes "Tourelles et Armement"  
Ils ont remis en état ou vérifié 12 tourelles AML 90, 30 tourelles AML 60 et réparé ou réglé l'armement de bord.

- A partir de l'affectation du Chef de Bataillon MARIN en Janvier 1992, un sous-officier supérieur mécanicien AEB, en renfort de son camarade en poste permanent.

Tous deux ont pu constituer une équipe de techniciens rwandais et diriger la reconstruction de nombreux ensembles moteurs et caisses endommagées. En outre, ils ont imposé une organisation efficace dans le travail et une gestion suivie des stocks de pièces de rechange.

**13 - Auprès de l'escadrille d'aviation**

- Depuis Février 1991, un officier moniteur pilote.  
Il sert comme adjoint au Lieutenant-Colonel MARIAC du DMAT Terre, disposant des mêmes qualifications.  
Ils sont parvenus à former 5 nouveaux pilotes.

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

- En février 1992, un sous-officier supérieur.  
Il apporte une aide précieuse à son camarade en poste, dans sa mission d'entretien des appareils qui sont très employés.

**14 - Au près du bataillon de la Garde Présidentielle**

- A partir de Novembre 1991, un DAMI dont l'effectif varie de 5 à 1 sous-officier.

Il a permis au Chef d'escadron ROUX, dès son affectation, d'intervenir dans la réorganisation des unités, la création d'un élément de protection des personnalités et surtout dans l'instruction "maintien de l'ordre", indispensable pour que ce bataillon conserve sur le terrain un comportement mesuré.

**15 - Au près des forces de Gendarmerie Mobile**

En Mars 1992, un sous-officier supérieur.

Il renforce l'équipe du DMAT Gendarmerie chargé de former les escadrons de Gendarmerie Mobile.

**16 - Cas particulier : le DAMI "PANDA"**

Depuis le mois de Mars 1991, le DAMI "PANDA", fort d'une trentaine de spécialistes du 1er RPIMA, commandé par un Lieutenant-Colonel.

Il a pour mission d'instruire les unités opérationnelles rwandaises dans les domaines du combat d'infanterie, du génie, des transmissions, de la mise en oeuvre et de l'emploi des mortiers, etc.

9 bataillons des FAR, sur les 29 existants, ont été réorganisés et instruits à ce jour, du niveau "officier supérieur" jusqu'à celui "homme du rang".

**CONFIDENTIEL DEFENSE**



**CONFIDENTIEL DEFENSE**

L'aide directe fixée à 4 MF depuis de nombreuses années, a atteint 8,34 MF en 1991.  
L'effort consenti est poursuivi dans l'exercice actuel.

## 21 - Principales livraisons entre Octobre 1990 et mai 1992

OCTOBRE 1990	-100 roquettes de 68 mm	437 000,00	
	-135 000 cartouches de 9 mm		
	2 040 obus explo de 20 mm		
	2 040 obus explo de 60 mm	1 664 269,00	
	-10 postes TRC 340 (CGIE)	800 650,00	
DECEMBRE 1990	-Cours VHS vidéo ALAT	2 450,00	
JANVIER 1991	-Matériel transmission	44 783,00	
	-30 machines à écrire, duplicateur	3 363,00	
	-Outillage de contrôle	58 000,00	
	-Banc test Rhode et Schwartz (Gie)	229 167,00	
	-Malette P.J. et matériel M.O.	283 696,00	
	-Lampes électrovalves, etc...	3 800,00	
	-Matériel audiovisuel	28 925,00	
FEVRIER 1991	-Jumelles, rétroprojecteurs, écran, etc	10 373,00	
	-Récepteur VOR, ban d'essai	52 500,00	
MARS 1991	-Pièces détachées P.L. (Gie)	5 805,00	
	-Matériel de transmission (Gie)	49 254,00	
	-Parachutes	359 075,00	
AVRIL 1991	-Matériel T.A.P.	28 444,00	
	-400 grenades lacrymogènes (Gie)	99 280,00	
	-Habillement	3 749,00	
	-Matériels T.A.P. et C.R.A.P.	1 195 900,00	
MAI 1991	-6 carabines STEYR MANNLICHER	78 546,00	
	-5 000 cartouches 7.62 mm	23 165,00	
JUIN 1991	-50 machines à écrire (Gie)	92 263,00	
	-Vêtements chauds Goretex	79 052,00	
	-Révision Nord Atlas - pradier	547 281,00	
	-                                  - véritas	255 000,00	
	-Matériel transmission (Gie)	32 920,00	
	-1 hélicoptère alouette II Artouste	500 000,00	
JUILLET 1991	-Modules photowatts (Gie)	6 900,00	
	-1 000 ensembles parkas, gants et mis bas	328 000,00	
	-Jumelles nocturnes STEYR	327 700,00	
	-30 sac à dos Chamois	10 500,00	
AOUT 1991	-Pièces détachées A.M.L.	454 608,00	
OCTOBRE 1991	-6 Renault 4L (Gie)	210 564,00	
NOVEMBRE 1991	-Réparation Carburateur Nord 2501	46 980,00	
JANVIER 1992	-10 VL tactiques SOWAMAG	129 300,00	
	-2 E/R TELERAD	74 060,00	
FEVRIER 1992	-Réparation appareil E/R SOCRAT	24 722,95	
	-Réparation dégivreur Nord 2501	17 500,00	
MARS 1992	-Ensemble transmission (Gie)	732 000,00	
MAI 1992	-Artifices de 27 cm	7 500,00	
	-Documents d'instruction ALAT	1 626,00	
	-Pièces de rechange SOWAMAG	336,00	
	-Support MAG 7.62 + 12.7	231 000,00	9 572 006,95

## 22 - Livraisons annoncées pour le 2° semestre 1992 :

-Alouette II Artouste	500 000,00
-Lot d'entretien 3° et 4° éch. hélico	135 000,00
-3 radars RASURA	490 000,00
-Matériel Transmission	21 355,00
-3 Peugeot 309	175 179,00
-Matériel parachutiste	333 469,58

1 655 003,58

11 227 010,53